



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
Bureau des Elections et de la Citoyenneté  
Affaire suivie par M. PUCHOIS  
☎ 03.21.21.21.54  
✉ : christophe.puchois@pas-de-calais.gouv.fr

ARRAS, le 28 novembre 2013

LE PREFET DU PAS DE CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
(copie est adressée à Mesdames et Messieurs  
les Sous-Préfets et à M. le Président de l'Association des Maires)

**OBJET : Elections municipales des 23 et 30 mars 2014.**

- enveloppes de scrutin et de centaine ;
- affiche et dépliants pour les inscriptions sur les listes électorales.

Vous allez recevoir, par courrier séparé, les enveloppes de scrutin (de couleur bleue) ainsi que les enveloppes de centaine destinées au dépouillement des suffrages des électeurs, nécessaires pour les prochaines élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

Je vous précise que les quantités qui vont vous être livrées ont été calculées en fonction des stocks en votre possession et dont vous m'avez fait état suite à ma circulaire du 11 octobre 2012.

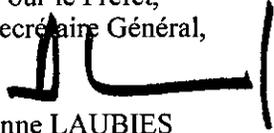
Vous voudrez bien me signaler vos éventuels besoins complémentaires d'enveloppes de scrutin et d'enveloppes de centaine par messagerie : [pref-elections@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-elections@pas-de-calais.gouv.fr) ou par téléphone (03 21 21 21 64).

Vous trouverez également dans cet envoi les brochures suivantes liées à l'inscription des électeurs sur les listes électorales :

- une affiche à apposer en mairie ;
- des dépliants pour l'inscription des électeurs français ;
- des dépliants pour l'inscription des électeurs européens aux élections municipales et des représentants français au parlement européen.

Je vous remercie de donner la publicité la plus large possible à ces brochures.

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

  
Anne LAUBIES